



Mutations supplémentaires pour les équipes disputant un Championnat Régional

SAISON 2026/2027

Vous trouverez ci-après la liste des clubs – *classés par ordre du numéro d'affiliation* - disputant un Championnat Régional, et bénéficiant d'un ou plusieurs mutés supplémentaires pour la saison 2026/2027, au titre de l'article 164 des Règlements Généraux de la F.F.F., de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage, et/ou de l'article 7.5.3 (2^{ème} tiret) du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Cette liste est complétée au fur et à mesure des décisions des Commissions compétentes (dernière mise à jour le 09.10.2026).

NB : la présente synthèse est établie à titre purement informatif et ne remplace en rien les décisions des Commissions habilitées à statuer sur l'attribution de mutés supplémentaires aux clubs.

RED STAR FC (500 002)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U17 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

VITRY CA (500 004)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

US CLICHY SUR SEINE (500 005)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

AF GARENNE COLOMBES (500 009)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 14 août 2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

PARIS UNIVERSITE CLUB (500 025)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026 & de la CFRC du 11.09.2026)
 - 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
 - 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U17 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
 - 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

AC BOULOGNE BILLANCOURT (500 051)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décision de la CFRC du 21.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R2 (décision de la CFRC du 28.08.2026)

CO VINCENNOIS (500 138)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC BRUNOY (500 162)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

FC PARIS SAINT-GERMAIN (500 247)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U17 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ASA MONTEREAU (500 365)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

STADE DE L'EST PAVILLONNAIS (500 382)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

AS CHATOU (500 416)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ES NANTERRE (500 561)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R1 (décision de la CFRC du 21.08.2026)

CORMEILLAIS ACS (500 575)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District du VAL-D'OISE du 23.06.2026)

FC SAINT CLOUD (500 622)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

AM. VILLENEUVE LA GARENNE (500 638)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 F R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

VAL YERRES CROSNE (500 640)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CFRC du 09.10.2026)

FC VERSAILLES 78 (500 650)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

AS LA COURNEUVE (500 653)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

US PALAISEAU (500 684)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 10.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 10.09.2026)

US CRETEIL (500 689)

- 3 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R1 (décisions de la CFRC du 21.08.2026 & de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

AS MEUDON (500 692)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U16 R3 (décision de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District des HAUTS-DE-SEINE du 30.06.2026)

AAS SARCELLES (500 695)

- 4 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U16 R1 (décision de la CFRC du 21.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R1 (décision de la CFRC du 21.08.2026)

FC ISSY LES MOULINEAUX (500 706)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la CFRC du 18.09.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U16 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R1 (décision de la CFRC du 18.09.2026)

OL. NOISY LE SEC BANLIEUE 93 (500 707)

- 1 joueur muté supplémentaire dans son équipe Seniors R3 (décision de la CRSRCM du 10.09.2026)

STE GENEVIEVE FC (500 710)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

JS SURESNES (500 744)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors F R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

ESPERANCE PARIS 19EME (500 828)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District PARISIEN du 22.06.2026)

CS MEAUX ACADEMY (500 831)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 F R1 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

SENART MOISSY (500 832)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la CFRC du 18.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R2 (décision de la CFRC du 18.09.2026)

HOUILLES AC (502 858)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC LES LILAS (503 477)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la CFRC du 04.09.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U16 R3 (décision de la CFRC du 04.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la CFRC du 04.09.2026)

VILLEMOMBLE SPORTS (507 532)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

TRAPPES ES (508 864)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U14 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

SFC NEUILLY SUR MARNE (508 884)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décisions de la CFRC du 21.08.2026 & de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

US VAIRES 77 (509 296)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

CLAYE SOUILLY SPORTS (509 538)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décisions de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026 & de la CFRC du 11.09.2026)

CS CELLOIS (509 810)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District des YVELINES du 29.06.2026)

FC CHAMPIGNY 94 (510 665)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Senior R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

US TORCY PVM (511 876)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R1 (décision de la CRSRCM du 03.09.2026)

FC PLESSIS ROBINSON (513 925)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U14 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

CSM PUTEAUX (514 386)

- 3 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décisions de la CRSRCM du 30.07.2026 & de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

SC GRETZ TOURNAN (514 814)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ENT. SANNOIS ST GRATIEN (517 328)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

AS ST OUEN L'AUMONE (518 488)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R1 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

FC MORANGIS CHILLY (518 656)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

FC MASSY 91 (518 832)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U15 R2 (décision de la CFRC du 25.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ESA LINAS MONTLHERY (518 884)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R2 (décision de la CFRC du 21.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 21.08.2026)

VILLEJUIF US (519 839)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC SAINT-MICHEL 91 (520 101)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

JA DRANCY (523 259)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

PARIS 13 ATLETICO (523 264)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R1 (décision de la CFRC du 28.08.2026)

US IVRY FOOTBALL (523 411)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

LA SALESIEENNE DE PARIS (523 420)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

US FONTENAY SOUS BOIS (523 873)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

GRIGNY FOOTBALL 91 (524 833)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 25.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC FLEURY (524 861)

- 2 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R1 (décisions de la CFRC du 28.08.2026 et du 30.10.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 F R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

PARAY FC (525 192)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

LE MEE SPORTS SF (525 582)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

CM AUBERVILLIERS (527 078)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC SAINT-BRICE (527 269)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 12.08.2026)

FO PLAISIROIS (527 985)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District des YVELINES du 29.06.2026)

AS ARARAT ISSY (528 217)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

CO ULIS (528 671)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

FC 93 BOBIGNY (532 133)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U16 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U16 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 10.09.2026)
- 1 joueuse mutée supplémentaire dans l'équipe U18 F R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

RC JOINVILLE (537 053)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U17 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R3 (décision de la CFRC du 02.10.2026)

ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR (537 678)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

US HARDRICOURT (537 683)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

RACING CLUB DE FRANCE FOOTBALL (539 013)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décisions de la CRSRCM du 30.07.2026 & de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R1 (décision de la CFRC du 25.09.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U14 R1 (décision de la CFRC du 18.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la CFRC du 18.09.2026)

SPORTING CLUB DE PARIS (540 531)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Futsal Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

NEUILLY OLYMPIQUE (540 587)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décisions de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District des Hauts-de-Seine du 30.06.2026 & de la CRSRCM du 30.07.2026)

OLYMPIQUE ADAMOIS (540 630)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

AS FRANCILIENNE LE PERREUX (540 651)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Senior R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC MAISONS ALFORT (542 388)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

FC RUEIL MALMAISON (542 440)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

- 1 joueuse mutée supplémentaire dans l'équipe U15 F R1 (décision de la CFRC du 04.09.2026)

ES SARTROUVILLE (542 459)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

ESPERANCE AULNAYSIENNE (542 497)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC MELUN (542 557)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U17 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

AS JEUNESSE AUBERVILLIERS (544 051)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R1 (décision de la CFRC du 28.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 23.10.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U14 R1 (décision de la CFRC du 28.08.2026)

TREMBLAY FC (544 872)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC MANTOIS 78 (544 913)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R1 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la CFRC du 11.09.2026)

FC VILENNES ORGEVAL (545 102)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District des YVELINES du 29.06.2026)

ORSAY BURES FC (545 759)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District de l'ESSONNE du 17.06.2026)

OLYMPIQUE DE PANTIN-BOBIGNY (546 942)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

BLANC MESNIL SF (547 035)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R2 (décision de la CFRC du 25.09.2026)

CONFLANS FC (549 934)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC ST LEU 95 (549 968)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ES COLOMBIENNE FOOTBALL (550 596)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe U18 R2 (décisions de la CRSRCM du 30.07.2026 & de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

OFC LES MUREAUX (550 641)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC MONTROUGE 92 (550 679)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R2 (décision de la CFRC du 21.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R1 (décision de la CFRC du 21.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R1 (décision de la CFRC du 21.08.2026)

AS ERMONT (551 390)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

FC ARGENTEUIL (551 444)

- 3 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R3 (décisions de la CRSRCM du 30.07.2026 & de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

COURBEVOIE SPORTS (551 497)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

AC PARIS 15 (551 508)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ACADEMIE FOOTBALL D'EPINAY (554 212)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la CFRC du 02.10.2026)

SEVRAN FOOTBALL CLUB (554 308)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

MONTREUIL FOOTBALL CLUB (560 296)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

ASNIERES FUTSAL (560 548)

- 2 joueurs mutés supplémentaires dans l'équipe Futsal Senior R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

ES HERBLAY (561 058)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

FC EVRY (563 603)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R3 (décision de la CFRC du 21.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U15 R1 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)

PARIS XIV FUTSAL CLUB (563 777)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Futsal Seniors R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 10.09.2026)

LA CUATRO FUTSAL (564 219)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Futsal Senior R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

FC GOUSSAINVILLE (581 364)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

RC ARGENTEUIL (590 534)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U18 R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U16 R1 (décision de la CFRC du 02.10.2026)
- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

PARIS SO CŒUR (748 523)

- 1 joueuse mutée supplémentaire dans l'équipe Seniors F R1 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)
- 2 joueuses mutées supplémentaires dans l'équipe U18 F R1 (décision de la CFRC du 12.08.2026)

AULNAY FUTSAL (850 427)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe Futsal Seniors R2 (décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du 31.08.2026)

VILLENEUVE AFC (860 294)

- 1 joueur muté supplémentaire dans l'équipe U14 R3 (décision de la CRSRCM du 30.07.2026)